



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2014

Convocation du 13 novembre 2014

Etaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1^{er} adjoint), J. L. DERECLLENNE (2^e adjoint), M. BRIGATTI (3^e adjoint), P. BOLLET (4^e adjoint), D. BONIN, J. HENRY, G. BUGNOT, V. VINCENT, C. POULLEAU, B. BONIN, G. BOUILLERET, M. ATWOOD

G. JOUFFROY a donné procuration à F. BIGEARD,

H. MOUCADEAU a donné procuration à M. ATWOOD

M. Le Maire demande au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour sur la TLPE. Approbation.

1- Enfouissement de réseaux,

Le maire rappelle aux membres du conseil la demande de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques formulée au SICECO.

Le dossier de la commune a été retenu pour la programmation de travaux de l'année 2015. Le SICECO a adressé à la commune le coût de l'étude qui doit être engagée soit 12 000€. Ce montant restera à la charge de la commune si les travaux ne sont pas maintenus à la fin de l'étude.

L'enveloppe prévisionnelle de la participation communale, après application des modalités de subvention du SICECO en vigueur serait comprise entre 280 000 et 310 000 € montant indicatif (fin rue de la Liberté, rue d'Aval, rue de Chassagne).

Le coût des travaux étant important, seule une partie sera réalisée en 2015 : fin de la rue de la Liberté. Les autres travaux le seront ultérieurement. Le SICECO doit affiner les coûts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- donne un accord sur l'engagement de l'étude nécessaire à la réalisation des travaux demandés suite aux propositions du SICECO,

- prendra financièrement en charge le montant de l'étude 12 000 € dans le cas où les travaux seraient abandonnés,

- délibérera une seconde fois à la réception du décompte sur devis, sur la part des travaux à la charge de la commune,

- Accepte de financer par fonds de concours la contribution au SICECO.

2- Renouvellement contrat enfance-jeunesse 2014-2017,

La Commune de Fauverney a signé un contrat enfance-jeunesse pour la période 2010-2013. Le contrat suivant, sur la période 2014-2017, a pris effet au 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre du transfert de la compétence enfance – jeunesse généralisée, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise assure depuis le 1^{er} septembre 2014 le suivi du contrat enfance-jeunesse pour la période 2014-2017. Toutefois, la commune a l'obligation de contractualiser avec la Caisse d'Allocations Familiales sur la période du 1^{er} janvier au 31 août, période pendant laquelle la comcom n'avait pas reçue la délégation de cette compétence par ses communes membres.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité un accord de principe pour le renouvellement du contrat enfance-jeunesse pour la période 2014-2017, acte pour la commune la contractualisation sur la période du 1^{er} janvier au 31 août, et autorise le Maire à signer le contrat, à accepter les financements liés ainsi qu'à signer tout acte à intervenir.

3- Création d'une desserte forestière,

Le maire présente un projet de desserte forestière au bois de Marmot à Fauverney. Le coût du projet s'imputera au budget du legs. Une subvention de l'Etat et de l'Union Européenne à hauteur de 40 % est possible.

L'ONF propose une estimation des travaux à 79 000 € TTC, Chaussenoit à 59 000 € TTC, et Bredillet à 49000 € TTC. Un dernier devis de l'entreprise Roger Martin est attendu.

Considérant qu'il est opportun de bénéficier de cette subvention, le conseil décide à l'unanimité de réaliser de projet individuel d'équipement forestier pour un montant d'environ 50 000 €. Il sollicite l'octroi d'une aide de l'Etat et de l'Union européenne d'un montant de 20 000 € (40 %); il approuve le plan de financement prévisionnel (travaux 50 000 €, subvention 20 000 €, autofinancement 30 000 € + 1968 € TTC pour l'assistance technique de l'ONF) ; il charge l'ONF à titre d'expert de l'étude du projet ; désigne l'ONF pour l'assister dans les démarches à entreprendre auprès de la DDT ; donne pouvoir au maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

4- Refoulement eaux usées,

Suite aux fortes pluies du 03 et 04 novembre dernier plusieurs administrés rue de Chassagne rue d'Aval, et rue du Général de Gaulle ont été victimes d'inondations du fait de refoulement des égouts.

M. Le Maire a suivi le dossier. Les tampons fonctionnaient normalement. D'après les premiers éléments, il semblerait que les eaux pluviales de certaines habitations soient rejetées dans le réseau du tout à l'égout. La Lyonnaise des eaux effectuera un contrôle par fumigènes par confirmer cette hypothèse.

M. Lapiere apporte les précisions suivantes : en période normale, les volumes reçus par la STEP de Fauverney sont de 180 m3 pour Rouvres en Plaine et 75 m3 pour Fauverney. Le 04 novembre dernier, la station a reçu 1053 m3 pour Rouvres en Plaine et 903 m3 pour Fauverney. La STEP étant capable de recevoir 700 m3 par jour.

Le conseil appelle à la vigilance des particuliers concernant leur raccordement.

5- Elagage Parc Renot,

Il convient de faire procéder à l'élagage des arbres du parc en 2015, certaines habitations riveraines commençant à être gênées. Un devis sera sollicité auprès de l'entreprise ILEO.

Un frêne sera également taillé à proximité du logement de la médiathèque.

6- Travaux en cours,

L'entreprise Roger Martin effectue les enrobés de la rue de l'Eglise et les trottoirs début de la rue de la Liberté et rue Rousselin comme prévu. Rappel prix : 49 000 € TTC

Ont été ajoutés : 1 grille rue du moulin (devis Roger Martin 2200 €), pluviales rue de l'église 10848.12 €, tampon place de la mairie 912 €.

Le Maire a rencontré l'entreprise Roger Martin suite à une demande de l'entreprise pour augmenter de 5000 € le coût des travaux du fait d'imprévus aux parkings de la Poste. Le Maire refuse l'augmentation.

8- TLPE,

Le conseil a pris la délibération 2012-03-13j afin de percevoir cette taxe sur la zone de Boulouze notamment. Le Maire propose de retirer cette délibération dans le but de ne pas alourdir les taxes dues par les entreprises (surtout petites). Le conseil approuve à l'unanimité le retrait.

7- Divers.

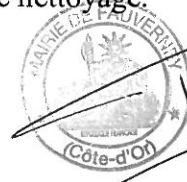
- Cyclotille : passage à Fauverney 06 décembre à 9H26. Même organisation que les autres années (François, Patrick, Jean-Luc, Véronique, Michel, Gilles),
- Agorespace : proposition d'un contrat de maintenance du citystade pour un montant de 980 € TTC. La commission travaux est chargée de vérifier l'état du stade et jugera de la nécessité de signer un contrat d'entretien. La proposition de l'entreprise Agorespace sera

envoyée par mail aux élus.

- Comcom : recherche de terrain pour projet de construction de son siège administratif et une structure d'accueil collectif petite enfance.
- Des études de relevés et d'audits de chambres orange dans le cadre du projet de montée en débit vont débuter. Mise en place de la fibre à la fin du 1^{er} semestre 2015. Pas de participation financière de la commune et de travaux. Les usagers devraient bénéficier du haut débit fin 2015.
- Jean-Luc : réunion bulletin municipal le 1^{er} décembre à 14H00. Très peu d'articles reçus à ce jour.
- Patrick : ☞ remerciements à Véronique, Jacqueline, et Geneviève pour leur aide pour les plantations hivernales et leurs idées nouvelles.
 - ☞ signale la dangerosité des saules place de la mairie. Une expertise sera faite.
 - ☞ Jeux Paquier : souhait que certains jeux soient démontés ou remplacés du fait de leur vétusté. La commission travaux les examinera lors de son passage.
 - ☞ palettes Feux de la St Jean : souhait qu'elles soient retirées immédiatement après la manifestation. Remerciement à M. Thibert pour le retrait cette année.
- Benjamin : ☞ demande des précisions sur le choix des lampadaires dans le village. Rue de l'église : continuité avec la place de la mairie. Ailleurs les lanternes ont été privilégiées.
 - ☞ souhaite avoir des informations sur l'appentis à Chassagne. M. Le Maire et M. Dereclenne rencontreront les intéressés.
- Michel : ☞ SAVAC aspire actuellement les graviers dans les pluviales. Du fait de la réfection des trottoirs, il y a de moins en moins de gravillons dans les regards. Toutefois, du béton et de l'enduit sont trouvés.
 - ☞ une autorisation de la commune a été donnée au propriétaire de la maison démolie rue Rousselin pour déposer les tuiles sur un chemin au bois de Marmot. L'ensemble des débris de la maison a été déposé en tas. Le propriétaire a été contacté pour étaler les gravats.
- Geneviève : évoque le souci du transport des enfants par les animateurs des TAP sans accord des parents à Rouvres en Plaine vendredi 14/11. Le Maire a adressé un courrier recommandé à la communauté de communes et demande expressément la signature d'une convention pour l'occupation de l'ancienne épicerie par la comcom.

Concernant le nombre d'enfants en baisse dans les écoles, le maire informe le conseil qu'à travers le prochain PLU, diverses zones du village proposeront des terrains à bâtir (environ 40 logements) et ainsi pourront accueillir de nouvelles familles et enfants.

Prochaine réunion de conseil le 11 décembre à 18H pour la présentation du PLU.
- Gilles : informe le conseil qu'un jeune homme en moto a dérapé sur le rond point de l'épicerie (direction rue Neuve vers rue St Georges). Un risque est à envisager à cet endroit. Le conseil rappelle la limitation de vitesse 30 km/h sur cette partie de voirie.
- Denis : arrêt de bus rue St Georges très dangereux. Souhait qu'une solution soit trouvée pour déplacer cet arrêt. Le conseil décide à l'unanimité de supprimer cet arrêt et de le transférer au Paquier jugé moins dangereux. JL Dereclenne est chargé du dossier.
- Monique : ☞ souhaite que le panneau signalétique devenu illisible rue d'Aval indiquant la salle des fêtes soit retiré. De même d'autres panneaux sur l'ensemble de la commune sont à revoir.
 - ☞ malgré la peinture noire faite sur les bandes blanches au niveau de la priorité rue du Moulin (arrivant de Rouvres), celles ci ressortent toujours, ce qui porte à confusion.
 - ☞ souhaite qu'un entretien soit fait au niveau du parcours de santé et des agrès à Chassagne. Elle propose ses services pour le nettoyage.



Le Maire
François BIGEARD